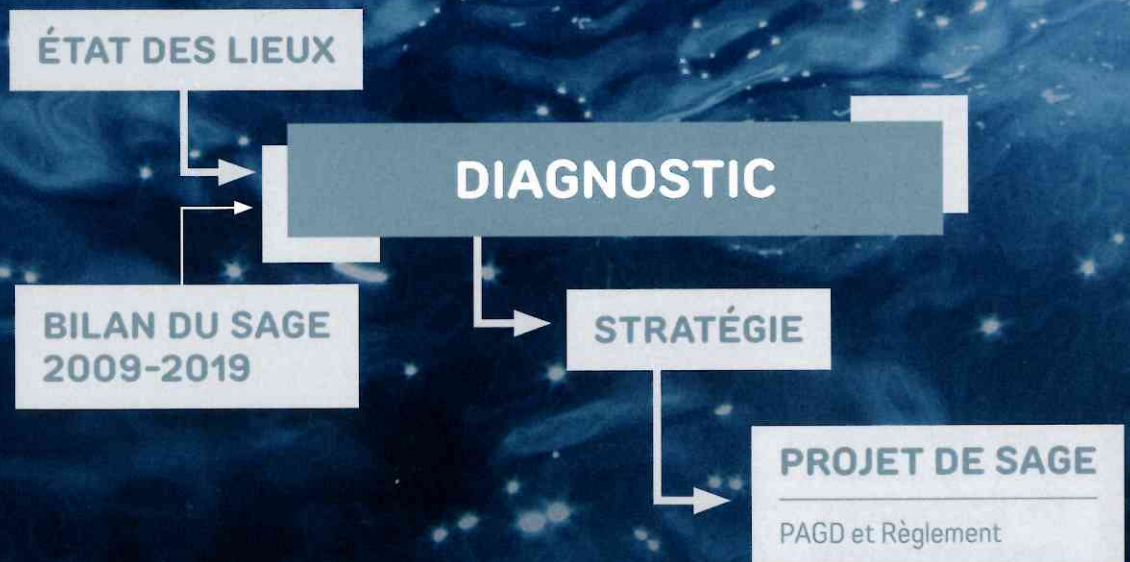




Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Est lyonnais

Synthèse de diagnostic 2019



Diagnostic des milieux aquatiques superficiels

Des nombreuses actions / études réalisées dans le cadre du SAGE 2009-2019...

- **Nombreuses actions de connaissance ;**
- **Élaboration d'outils prenant en compte les milieux superficiels :** Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) ;
- **Actions foncières :** Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (PENAP) et Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) ;
- **Actions de réglementation des pratiques :** doctrine eau pluviale pour réduire les pollutions et les phénomènes d'érosion ;
- **Actions contre le ruissellement et les inondations :** diagnostic des phénomènes d'érosions/ruissellement et actions contre le ruissellement via le PAEC ; lancement du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention par le SMAAVO ;
- **Actions de conservation/réhabilitation des milieux aquatiques via les structures locales :** restauration de la zone humide de la Sauzaye ;
- **Études préalables à un contrat de milieu (abandonné en 2017).**

...mais peu d'actions concrètes de préservation / restauration des milieux, ou de réduction des pressions et une qualité globale toujours altérée

- **Évolution contrastée des zones humides :** côte piézométrique plancher fixée à Saint-Symphorien-d'Ozon ou politique d'aménagement favorable sur Miribel-Jonage, mais nette dégradation sur le marais de Charvas par les aménagements routiers/ferroviaires et les zones d'activités ;
- **État chimique des masses d'eaux superficielles qui reste dégradé :** des rejets de stations d'épuration non conformes ; des pollutions aux nitrates et phytosanitaires relevées ; une vision non exhaustive et un suivi lacunaire ne permettant pas d'estimer concrètement la qualité des eaux superficielles ;
- **État écologique globalement dégradé,** en lien avec la dégradation des ripisylves, la présence de seuils, le recalibrage des cours d'eau, les espèces envahissantes, le faucardage, les assècs importants sous pressions des prélèvements... ;
- **Des menaces qui pèsent encore sur les milieux et qui pourraient s'accroître :** infrastructures de transport, urbanisation du territoire, diminution des terres agricoles, imperméabilisation des terres, croissance démographique et surfréquentation, espèces envahissantes, changement climatique qui pourrait dégrader la biodiversité.

Diagnostic de la ressource en eau potable



Les enjeux affirmés de préservation / sécurisation de l'eau potable depuis le SAGE 2009-2019

- Des territoires dépendants exclusivement de la nappe fluvio-glaciaire ;
- La ressource en eau souterraine de l'Est lyonnais comme réserve périphérique pour l'eau potable de la Métropole de Lyon.

Des actions mises en place mais à l'application contrastée

- Une amélioration des rendements sur les réseaux mais des disparités qui subsistent ;
- Des périmètres de protection de captages mis en place mais une refonte qui s'avère parfois nécessaire ;
- Un PAEC sur les aires d'alimentations des captages classés prioritaires, mais qui ne s'applique pas aux captages non-prioritaires ;
- Une réglementation dans le cadre du SAGE mais parfois complexe à appliquer (activités concernées, flou géographique et rédactionnel) ;
- Des zones et actions de sauvegarde définies mais qui restent à préciser et à appliquer ;
- Des interconnexions existantes entre réseaux mais qui ne prennent pas en compte une pollution généralisée de la nappe de l'Est lyonnais ;
- Une absence de solutions alternatives satisfaisantes et durables aux captages actuels de la Métropole de Lyon ou de la commune d'Heyrieux.

Diagnostic de la gestion quantitative des eaux souterraines



Des avancées considérables de la politique quantitative dans le SAGE 2009-2019

- **Concertation et participation active** de tous les usages de l'eau + de 50 réunions sur 9 ans
- **Construction puis mise en œuvre du PGRI** (Plan de Gestion quantitative de la Ressource en Eau) depuis 2017 :
 - des seuils de suivi des niveaux de nappe ;
 - des Volumes Maximums Prélèvement (VMP), par couloir de nappe et par usage ;
 - un programme de 30 actions.

Un équilibre quantitatif de la nappe fluvioglacière qui reste non garanti sur le long terme...

- **Des faiblesses dans la définition des VMP** : non prise en compte du marais de Charvas et des besoins sur l'île de Miribel-Jonage, ainsi que de la recharge de nappe, et manque de connaissance sur les prélèvements agricoles individuels ;
- **Des arrêts sécheresse de plus en plus fréquents** : pour limiter la pression sur les nappes dont le niveau est bas ;
- **Une recharge de nappe menacée** par les perspectives climatiques et de développement du territoire : variations annuelles de la nappe fortement liées aux cycles climatiques, diminution des pluies efficaces par augmentation des températures, de l'évapotranspiration des plantes, poursuite de l'imperméabilisation du territoire, bassin fortement vulnérable au changement climatique... ;
- **La ressource du Rhône qui n'est pas non plus inépuisable** : possibilité de baisse marquée des débits estivaux ;
- **La nécessité de préserver le potentiel d'eau potable et de continuer à satisfaire les usages en eau existants.**

Diagnostic de la gestion qualitative des eaux souterraines

L'application de dispositifs réglementaires et une amélioration significative des connaissances...

- **Application de zonages de protection** : mise en place des périmètres de protection de captages (PPC) et des Aires d'Alimentation de Captages (AAC) sur les captages identifiés prioritaires dont les actions montrent de premiers effets ;
- **Application de la démarche zéro pesticide** : accompagnement des collectivités sur sa mise en œuvre ;
- **Amélioration de la connaissance sur l'état de la ressource** : réseau de suivi SAGE et Agence de l'eau ;
- **Identification des pressions et risques de pollution** : recensement des sites d'anciennes décharges, inventaire des activités utilisant des substances dangereuses, diagnostic agricole approfondi, modélisation des transferts de nitrates et pesticides sur le couloir de Meyzieu ; état des lieux de l'assainissement pluvial des infrastructures linéaires...

... mais une mise en œuvre limitée des actions, des effets mitigés et des pressions toujours présentes

- **Des actions à mener ou poursuivre** : recommandations du 1^{er} SAGE sur les anciennes décharges et substances dangereuses non appliquées ; absence de bilan sur les efforts portés par les acteurs économiques, incitation identifiée dans le 1^{er} SAGE aux démarches environnementales par les aménageurs et entreprises non réalisée... ;
- **Altérations persistantes sur la nappe fluvioglacière** : nitrates relativement stables, solvants chlorés en diminution mais présentant un risque de pollution toujours important, persistance des pesticides renforcée par un faible renouvellement des nappes.
- **Des pressions et menaces potentielles existantes et futures** : territoire d'accueil d'activités économiques (risque de pollutions accidentelles), activité agricole dont les efforts sont à poursuivre ou à renforcer, absence ou mauvaises pratiques d'assainissement pluvial sur des projets structurants constituant un risque, mises en conformité de stations d'épuration à confirmer, des installations d'assainissement non collectives restant à mettre en conformité, encadrement de l'activité des carrières à poursuivre, activité de géothermie en expansion et donc des effets à suivre...

Un portage et mise en œuvre des actions à clarifier

- Sur les actions identifiées dans le cadre du contrat de milieu (abandonné en 2017) ;
- Sur la problématique des anciens sites ICPE (dont les décharges) ;
- Sur les actions de la politique agricole et des réglementations associées.

Diagnostic de la sensibilisation / communication

De nombreuses actions réalisées permettant une bonne communication des acteurs dans les instances du SAGE...

- **Suivi du SAGE** : bilan annuel d'activité, synthèse annuelle des actions, lettre annuelle... ;
- **Communication** à l'occasion des études et grands travaux ;
- **Co-animation** de la démarche zéro pesticide.

... mais des acteurs « hors membres de la CLE » et le grand public trop peu informés

- **Une faible mobilisation des industriels** (hors Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)) ;
- **Une mobilisation des acteurs communaux** à poursuivre ;
- **Une sensibilisation du grand public** à améliorer pour permettre une appropriation générale des sujets traités par le SAGE.

... et des axes d'améliorations identifiés pour faciliter l'information

- **La coordination des acteurs** à améliorer, pour répondre efficacement aux problématiques rencontrées ;
- **Un délai de mise à disposition des données validées** qui ne facilite pas les prises de décisions.



Synthèse des enjeux identifiés pour le SAGE révisé de l'Est lyonnais

- **L'adaptation du territoire aux évolutions climatiques et l'adéquation entre développement territorial et ressources en eau.**
- L'appropriation générale du SAGE par le territoire, y compris par le public non touché par le 1^{er} SAGE.
- **La restauration et la préservation quantitative, chimique et écologique des cours d'eau, plans d'eau et zones humides du territoire.**
- **L'atteinte et la préservation de l'équilibre quantitatif de la nappe fluvio-glaciaire et de la nappe de la Molasse.**
- L'amélioration et la préservation de la qualité de l'eau des masses d'eau souterraine et superficielle du territoire.
- **La préservation de la capacité existante et future pour l'eau potable du territoire.**



Cette plaquette et les autres plaquettes du SAGE de l'Est lyonnais sont téléchargeables sur le site internet du SAGE :

www.sage-est-lyonnais.fr/espace_documentation/bibliotheque

La démarche SAGE est portée par le Département du Rhône et est financée par :



GRAND LYON
la métropole